

ASSEMBLÉE NATIONALE
6 juillet 2021

PROTECTION DES ENFANTS - (N° 4307)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 754

présenté par
Mme Peyron

à l'amendement n° 659 du Gouvernement

ARTICLE 13

À l'alinéa 5, substituer aux mots :

« l'enfance en danger »

les mots :

« la protection de l'enfance »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.